

# Production de veaux de boucherie en Pays de la Loire

Prospective à l'horizon 2030



**aGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
PAYS DE LA LOIRE

TERRES d'**a**VENIR



Cette étude a été réalisée par Eliane MORET, chargée d'études au Pôle Economie et Prospective de la Chambre d'agriculture, et Yann SIMON, apprenti ingénieur AgroParisTech. Elle a été encadrée par un Comité de Pilotage professionnel réunissant des éleveurs et techniciens de la Chambre d'Agriculture, de la FRSEA et de l'Interprofession bovine, et enrichie par des entretiens auprès de quelques intégrateurs et abattoirs.

Merci à tous pour leurs précieuses contributions.



## **5 Introduction**

## **6 Filière et contexte de marché**

**6** Une filière ligérienne dynamique

**9** Un marché essentiellement français et européen

## **12 Les scénarios à l'horizon 2030**

**12** Quatre scénarios de contexte

**13** Impact des scénarios sur la demande et sur l'offre ligérienne

**21** Les principaux enseignements des scénarios

## **22 Conclusion : Les enjeux pour l'élevage ligérien**

## **23 Annexe 1 : Méthodologie d'une étude prospective**

## **24 Annexe 2 : Les facteurs clés de contexte**





Le marché du veau de boucherie est confronté à une tendance baissière de la consommation depuis le début des années 80. Leader sur ce marché jusqu'en 2015, la France est depuis cette date devancée par les Pays Bas. En dix ans, la production française s'est réduite de près de 10 %. Notre région a par contre bien maintenu les volumes de veaux produits sur cette période, notamment grâce au bon taux de renouvellement des éleveurs et à l'amélioration de la productivité du travail (dimension des élevages et poids moyen des veaux produits).

Comme l'ensemble des filières d'élevage, la filière veaux de boucherie est aujourd'hui confrontée au vieillissement de ses actifs et à un certain nombre de remises en cause sociétales concernant le bien-être animal et les enjeux environnementaux.

Les incertitudes qui en résultent sont à l'origine d'un besoin d'éclairage sur les évolutions possibles dans les dix années à venir. Deux questions ont été posées dans cette étude :

- Quels scénarios possibles au niveau du contexte et des marchés à l'horizon 2030 ?
- Quels impacts sur la production et les élevages ligériens ?

La finalité de ces travaux est de servir d'aide à la réflexion stratégique sur le positionnement de notre région.

Le champ retenu pour l'étude est celui des élevages produisant plus de 150 veaux de boucherie par an. **La méthode suivie a été produite par le CNAM : elle est présentée en annexe 1.**

Elle est basée sur l'identification des facteurs clés d'évolution de la filière, au niveau du contexte, de l'offre et de la demande, puis sur la formulation d'hypothèses contrastées pour chacun des facteurs. A partir de ces hypothèses, sont élaborés et quantifiés des scénarios d'évolution du besoin de production (demande) et de l'offre régionale (évolution de la production et des élevages).



## Une filière ligérienne dynamique

**Les Pays de la Loire, troisième région française de production de veaux de boucherie**

Avec une production de près de 30 000 tonnes en 2020, la région des Pays de la Loire représente 17 % du marché français et se positionne au troisième rang des régions de production, derrière la Bretagne et l'Aquitaine.

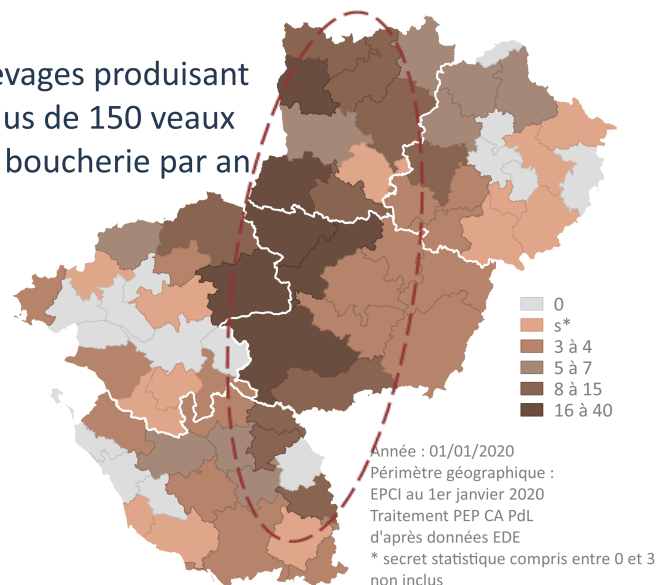
Production en 2020	Elevages et actifs en 2020
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Production: 29 900 tec (tonnes équivalent carcasse) soit 17 % de la production nationale.</li> <li>• Troisième rang français derrière la Bretagne (20 %) et l'Aquitaine (19 %).</li> <li>• Une dimension moyenne de 527 veaux produits par an par exploitation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 365 élevages (produisant plus de 150 veaux par an).</li> <li>• 620 chefs d'exploitation présents sur des exploitations produisant du veau.</li> <li>• Installations (avec ou sans aides): 20 par an en moyenne sur la période 2010-20</li> </ul>

La région compte en 2020, 365 élevages produisant plus de 150 veaux par an contre 418 en 2010. Ces ateliers de plus de 150 veaux assurent plus de 90 % de la production régionale.

Ils sont majoritairement situés en Maine et Loire, Mayenne et Vendée, selon un axe Nord Sud qui traverse la région.

L'approvisionnement en veaux nourrissons est principalement issu du Grand Ouest (à 75 %) puis des autres régions françaises (22 %). Les importations restent marginales: elles représentent 3 % des achats de petits veaux, principalement en provenance d'Allemagne et d'Italie (source : EDE).

Elevages produisant plus de 150 veaux de boucherie par an



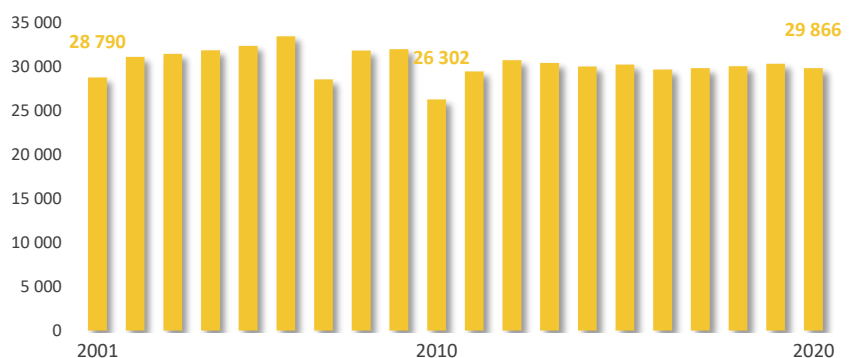
Les veaux laitiers sont majoritaires dans la production (70 % en 2020), mais les veaux croisés voient leur part progresser sur les dernières années, car les éleveurs laitiers cherchent à améliorer la valorisation des veaux nourrissons par le croisement.

La production sous signe officiel de qualité est peu présente : le Label rouge, les IGP et l'agriculture biologique représentent 5,6 % du marché français selon les données Interbev (dont 2 % en production biologique). Les produits différenciés tendent par contre à prendre une place croissante (Bleu Blanc Cœur, sans OGM, marques locales...).

**Une production ligérienne stable depuis dix ans malgré la baisse du nombre d'élevages**

Contrairement au niveau national, qui a perdu 10 % des tonnages produits en dix ans, la région des Pays de la Loire a bien maintenu ses volumes (voir graphique). La part de marché régionale au sein de la production française est ainsi passée de 12 % en 2000 à 14 % en 2010 puis 17 % en 2020. La région a notamment bénéficié de transferts à partir des régions voisines, en lien avec la pression environnementale en Bretagne et avec la stratégie des intégrateurs.

#### Production de veaux de boucherie en Pays de la Loire (tec)



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

Au cours des dix dernières années, le nombre d'élevages ligériens s'est pourtant réduit de 13 %, mais cette baisse a été compensée par l'augmentation de la productivité du travail avec :

- un accroissement des dimensions moyennes de 4 % en dix ans : 527 veaux produits par an en 2020 contre 508 en 2010,
- et la progression du poids moyen des veaux (+8 %), du fait d'une part croissante de veaux croisés, d'une alimentation plus riche en fibres et de l'allongement des durées d'élevage.

Les ateliers les plus grands se situent en Vendée et Maine-et-Loire (autour de 600 veaux produits par an), les plus petits en Mayenne et en Sarthe (450 veaux en moyenne), alors que les ateliers de Loire-Atlantique se positionnent dans la moyenne régionale.

La filière veau de boucherie ligérienne se caractérise en outre par un très bon taux de renouvellement, comparativement aux autres filières d'élevage, puisque ce taux atteint 73 % sur les dix dernières années (7 installations pour 10 départs) contre 55 % en moyenne pour l'ensemble des exploitations. Cela s'explique notamment, par le fait que la filière attire plus facilement des candidats non issus du milieu agricole, qui trouvent dans l'intégration une certaine sécurisation technique et financière.

Le profil des élevages a par ailleurs sensiblement évolué au cours des dix dernières années, avec une part croissante de formes sociétaires qui représentent aujourd'hui 70 % des élevages. Le salariat est, quant à lui, assez peu présent en élevage de veau de boucherie. Le recours à la main d'œuvre salariée est ponctuel, et prend plutôt la forme de prestations de service.

## Intégrateurs : une grande diversité de profils

Auparavant très liées aux groupes laitiers, les entreprises d'intégration sont maintenant majoritairement indépendantes de ces groupes. Deux grands leaders hollandais de la filière veau sont implantés en France, aux côtés de groupes nationaux de plus petite taille.

Sur la région, les principales entreprises intégratrices qui interviennent sont :

- DENKAVIT France (filiale du groupe hollandais), dont le siège ainsi que deux usines de production d'aliments pour jeunes animaux, se situent à Montreuil-Bellay (49),
- Van Drie (groupe hollandais) , qui dispose de plusieurs abattoirs en France, dont Tendriade à Chateaubourg (35) et Sobeval en Dordogne, où se situe son siège français. Les usines d'aliments du groupe sont localisées aux Pays-Bas,
- la Société Vitréenne d'Abattage (35), à la fois intégrateur et abatteur (y compris pour d'autres intégrateurs),
- la société Serval, dont le siège est basé dans les Deux-Sèvres, fabrique des aliments d'allaitement. Sa filière d'élevage « Serval production» est présente dans le Grand Ouest et le Sud de la France, mais elle réalise moins de 10 % de son activité en Pays de la Loire,
- l'entreprise SEVO (Société d'Élevage des veaux de l'Ouest) est implantée principalement sur la Vendée et les Deux-Sèvres (création en 1981),
- et la coopérative CEVAP (Coopérative des Eleveurs Vendée-Anjou-Poitou) est basée à Saint-Laurent-sur-Sèvre (création en 1982).

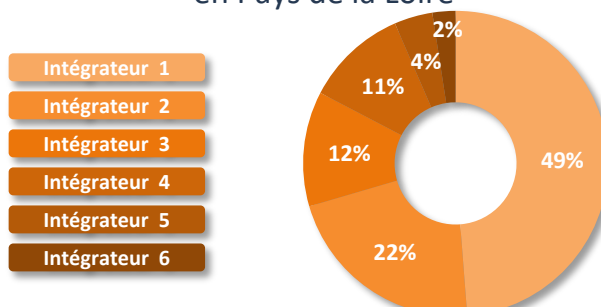
Ces entreprises sont impliquées différemment de l'amont à l'aval de la filière (voir tableau ci-dessous). La part de leur activité exercée en Pays de la Loire est également très variable : largement majoritaire pour SEVO et CEVAP, très faible pour Serval.

Activités des entreprises intégratrices présentes en Pays de la Loire					
	Fabrication d'aliments	Intégration	Abattage	Nombre d'élevages en France	% d'activité en Pays de la Loire
Van Drie	←→	←→	→	> 500	15 %
Denkavit	←→	→		> 500	30 %
Serval	←→	→		200 à 500	< 10 %
SVA		←→	→	50 à 200	15 %
Sevo		←→		< 50	Vendée et Deux-Sèvres
Cevap		←→		< 50	Pays de la Loire et Poitou-Charentes

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Bibliographie et enquête

## Répartition des élevages de veaux par intégrateur en Pays de la Loire



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Chambre d'agriculture Pays de la Loire enquête



## Abattage majoritairement assuré en Bretagne

Suite à de nombreuses restructurations et fermetures d'outils, la région des Pays de la Loire compte peu de sites d'abattage de veaux. Elivia, filiale de la coopérative Terrena, abat des veaux dans son site des Herbiers et transforme une partie des carcasses à la SCAVO à Cholet. Quelques abattoirs publics locaux en traitent également (Craon, Pré-en-Pail...).

**Seuls 11 % des veaux produits sur la région y sont abattus**, soient 3 300 tonnes en 2020.

60 % des veaux partent vers les abattoirs bretons (qui assurent 40 % des abattages nationaux): Tendriade à Chateaubourg, SVA à Vitré, Bigard-Gallais Viandes à Montauban de Bretagne, Ets Chapin à Rennes (groupe belge Sopraco) et Kermené dans les Côtes-d'Armor.

Le reste des veaux ligériens (près de 30 %) est abattu dans d'autres régions, dont la Normandie (abattoir Socopa de Coutances) et le Sud-Ouest (Arcadie Viandes).

## Un marché essentiellement français et européen

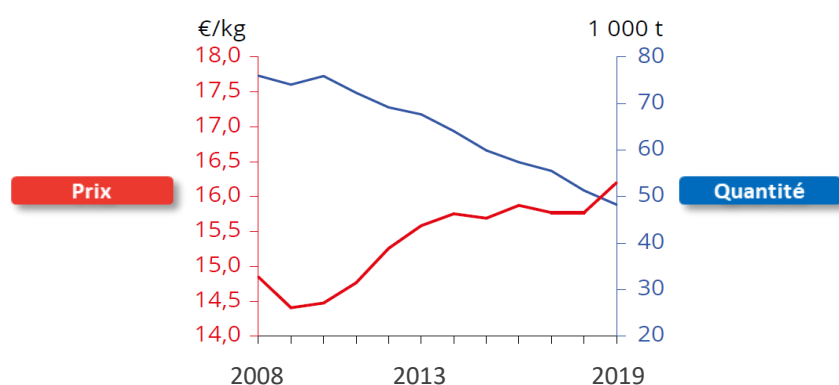
### Une consommation qui décroît tendanciellement

La viande de veau est très peu consommée en dehors de l'Union européenne, et la France en est le premier consommateur. Les quantités achetées connaissent une baisse tendancielle depuis le début des années 80, et les acteurs de la filière n'imaginent pas de rebond dans les années à venir.

La clientèle étant vieillissante, l'enjeu principal est d'élargir le panel de consommateurs en allant vers les jeunes et en diversifiant les produits proposés. Des produits tels que haché, brochettes, burgers... gagnent du terrain et permettent d'élargir également la période de consommation aujourd'hui majoritairement hivernale. L'interprofession diffuse également des conseils de préparation culinaire pour faire redécouvrir cette viande et diversifier les modes de consommation.

Le veau est une viande très consommée en RHD (restauration hors domicile), et plus particulièrement en restauration collective (écoles, maisons de retraites, hôpitaux). La crise de la Covid-19 a ainsi fortement pesé sur ses débouchés et sur le revenu des éleveurs en 2020.

### Repli des achats de viande de veau en volume,



Source : FranceAgriMer d'après Kantar Worldpanel

Selon les dernières études publiées par FranceAgrimer, les ménages achètent 50 000 tonnes de veaux par an et la restauration hors foyer 30 000 tonnes (remarque : il s'agit de volumes de viande dans l'assiette, non directement comparables aux tonnages de production exprimés en équivalent carcasse).

En restauration hors foyer, 50 % de l'approvisionnement est issu d'importations, majoritairement en provenance des Pays-Bas (source : Idele).

Ramenée par habitant et par an, la consommation moyenne française serait aujourd'hui inférieure à 3 kg contre 3,4 kg en 2013, dernière donnée officielle disponible.

*En effet, la consommation de veau estimée par bilan (Production + Importations – Exportations) n'est plus suivie depuis cette date. Elle est désormais globalisée avec les gros bovins dans les analyses statistiques.*

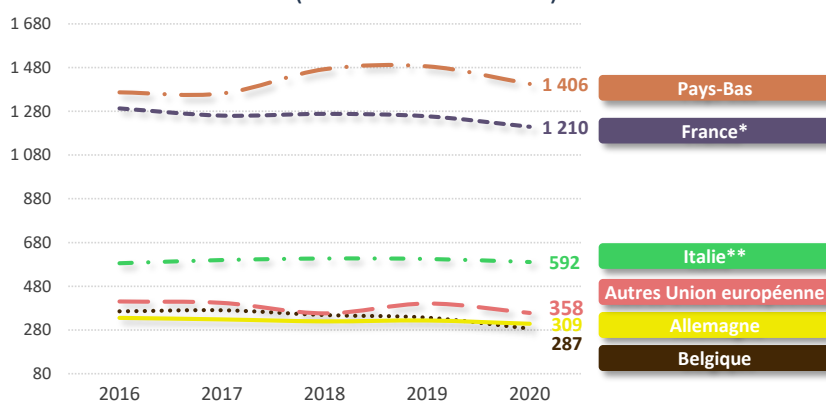
### Les Pays-Bas, leaders de la production européenne de veaux

La France a produit 173 000 tonnes (équivalent carcasse) de viande de veau en 2020. Ce volume a connu une forte baisse depuis le milieu des années 80, où il atteignait 350 000 tonnes. C'est en 2015 que la France a perdu sa place de premier producteur européen, au profit des Pays-Bas qui abattent aujourd'hui plus de 1,4 millions de veaux par an (contre 1,21 millions en France).

La production néerlandaise est majoritairement issue de veaux nourrissons importés (pour la moitié), et elle est principalement destinée à l'exportation (90 %).

Au cours des dix dernières années, les Pays-Bas ont relativement bien maintenu leur production, mais des menaces pèsent sur l'avenir, en raison des enjeux environnementaux auxquels est confronté le pays. La filière néerlandaise fait notamment face au durcissement de la réglementation sur les émissions de méthane et d'ammoniac, avec des objectifs de réduction forts dès 2024.

Abattages de veaux par pays au sein de l'Union européenne (en milliers de têtes)



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source: Idele - Données Eurostat

Pour anticiper d'éventuelles remises en cause par les citoyens, le Ministère de l'Agriculture néerlandais a commandé un rapport en 2020, en vue d'élaborer plusieurs scénarios d'évolution possibles.

Ce rapport envisage que les veaux restent plus longtemps sur leur exploitation de naissance, voire qu'ils soient uniquement engraisés dans les élevages laitiers. Il préconise une réduction des importations ainsi qu'une diminution des temps de transport des veaux nourrissons.

Ce rapport suscite beaucoup d'inquiétudes au sein de la filière néerlandaise.

En France, ces enjeux sont également présents mais ils sont moindres qu'aux Pays-Bas. Le modèle de production français est en effet beaucoup plus lié au sol, et s'appuie majoritairement sur des ateliers de dimension familiale.

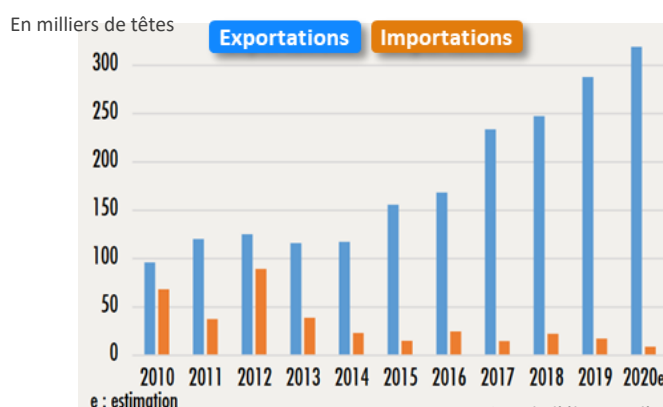
Une éventuelle baisse de la production néerlandaise pourrait même créer des opportunités pour la France, en lui permettant de reconquérir une partie de son marché intérieur en RHD. Mais cela suppose de pouvoir fournir des produits au prix demandé.

## De nombreux échanges entre pays européens

Les échanges interviennent à chaque niveau de la filière : veaux nourrissons, veaux finis et viande finie.

- Les flux de veaux nourrissons se concentrent principalement de l'Allemagne vers les Pays-Bas, et de la France vers l'Espagne. Sur la période récente, les exportations françaises ont fortement augmenté (315 000 veaux exportés en 2020) par suite d'une moindre demande pour l'engraissement en jeunes bovins. La France est donc largement autosuffisante en veaux, mais les intégrateurs peuvent néanmoins se trouver confrontés à des problèmes d'approvisionnement liés à la saisonnalité des naissances, d'où un petit volume d'importations.
- Les flux de veaux finis sont limités (55 000 veaux importés, 15 000 exportés en 2020). Des veaux en provenance de Belgique sont abattus dans le Nord de la France pour être ensuite réexportés en carcasses. Il s'agit d'abattages rituels. Les exportations de veaux finis sont quant à elles destinées à l'Italie, la Belgique et l'Espagne.

### Commerce extérieur Français de veaux de moins de 80 kg



- Quant aux échanges de viande finie, ils sont mal connus, car nous ne disposons plus de statistiques différenciées entre viande de veau et viande de gros bovins depuis 2013. A cette date, le déficit des échanges était d'environ 20 000 tonnes.

Au dire des opérateurs, la situation aurait peu varié depuis cette date. La France exporte peu de viande de veau, mais il existe des flux à haute valeur ajoutée vers les USA et Israël notamment (source : FranceAgrimer).



Cette étude prospective a été menée dans le cadre d'une réflexion plus large de la Chambre d'Agriculture sur les actions à conduire en faveur de l'élevage ligérien. Son objectif est d'explorer plusieurs futurs possibles à l'horizon 2030, afin d'alimenter la réflexion stratégique de la profession agricole.

Des scénarios contrastés ont été construits sur la base d'hypothèses qui portent, d'une part sur les évolutions possibles du contexte économique, réglementaire, environnemental..., d'autre part sur le marché et sur l'offre ligérienne.

La méthodologie est détaillée en annexe 1.

## Quatre scénarios de contexte

L'évolution de l'élevage de veaux de boucherie à l'horizon 2030 sera influencée par plusieurs facteurs de contexte, qui jouent à la fois sur le niveau des dépenses alimentaires et sur les conditions de production :

- la démographie,
- la croissance économique,
- le changement climatique,
- les enjeux environnementaux, en particulier les émissions de gaz à effet de serre et la gestion de l'eau,
- les attentes sociétales,
- le marché de l'énergie.

Ils sont présentés de façon détaillée en annexe 2.

### Des risques de rupture à l'origine de quatre scénarios contrastés

Certains de ces facteurs sont soumis à plus d'incertitudes et à des risques de rupture. Ils ont permis de différencier les scénarios. Il s'agit de :

- la reprise de la croissance économique après la crise de la Covid-19 : dans quel délai ? et avec quelle intensité ?,
- l'évolution des attentes sociétales : gradient d'évolution allant du statu quo par rapport à la situation actuelle, jusqu'à une forte remise en cause de l'élevage,
- la capacité d'adaptation des élevages au changement climatique : plus ou moins importante selon l'accompagnement politique et financier dont les élevages pourront bénéficier.

Quatre scénarios contrastés ont été explorés :

- **Scénario tendanciel** : Dans un contexte de croissance économique ralentie, avec des attentes sociétales qui se maintiennent au niveau actuel, l'élevage s'adapte progressivement aux enjeux climatiques définis à l'horizon 2030, mais ces adaptations sont insuffisantes à plus long terme.

- **Scénario de co-construction éleveurs citoyens** : Dans un contexte de croissance économique retrouvée, des solutions sont coconstruites entre éleveurs et citoyens pour relever les défis climatiques et sociétaux (objectif de neutralité carbone à l'horizon 2050). Les élevages bénéficient d'un accompagnement soutenu pour améliorer leurs pratiques.
- **Scénario de rupture sociétale** : Dans un contexte de croissance ralentie, la pression sociétale se renforce, l'élevage est fortement remis en cause et subit des contraintes accrues : restriction d'eau, réglementations plus exigeantes, conditionnalité renforcée, taxe carbone, étiquetage environnemental.
- **Scénario de rupture économique** : Dans un contexte d'économie stagnante, avec des phases de récession, les préoccupations environnementales passent au second plan chez les consommateurs, qui recherchent d'abord des produits à moindre coût. Par suite des restrictions budgétaires, les élevages manquent de soutien financier pour s'adapter.

## Impact des scénarios sur la demande et sur l'offre ligérienne

Le besoin de production varie d'un scénario à l'autre en fonction de la consommation nationale et du solde des échanges.

L'évolution de l'offre est, quant à elle, influencée par des facteurs à la fois externes : environnement politique et réglementaire, et internes : performances techniques, investissements, évolution des pratiques d'élevage .

### Une demande plus ou moins segmentée selon les scénarios

Selon les scénarios, une segmentation plus ou moins marquée de la production a été envisagée, principalement basée sur la différenciation des modes de production : alimentation des veaux (sans OGM, Bleu Blanc Cœur), logement, accès extérieur ... Cette différenciation a un impact sur la productivité et sur la dimension des élevages.

Le poids des signes officiels de qualité (IGP, Bio, label rouge) reste par contre stable quel que soit le scénario, car le veau est déjà perçu comme un produit cher par le consommateur.

**Sur un plan quantitatif**, les simulations d'évolution de l'offre ont été réalisées à partir d'hypothèses portant sur :

- les départs des exploitants,
- leur taux de renouvellement,
- la dimension économique des élevages,
- ainsi que le poids moyen des veaux.

Quel que soit le scénario, la pyramide des âges imprime une tendance lourde, avec 37 % des éleveurs en âge de prendre leur retraite dans les dix ans à venir, chiffre auquel s'ajoutent des départs précoces plus ou moins nombreux (de 6 à 10 % des éleveurs sur dix ans).

## Un taux de renouvellement très dépendant du contexte économique, politique et social

Le taux de renouvellement varie quant à lui, de 44 % dans les scénarios les plus défavorables en termes d'attractivité (rupture économique et sociétale), à 80 % dans le scénario le plus favorable (co-construction éleveurs citoyens).

Dans un souci d'approche synthétique, les scénarios sont présentés en deux temps :

- d'abord les grandes lignes du scénario tendanciel,
- puis une analyse comparée des autres scénarios.

## Scénario tendanciel : maintien du potentiel de production régionale

### La tendance baissière de la consommation se poursuit

Dans ce scénario, la demande nationale se replie de 10 % à l'horizon 2030, comme au cours des dix années précédentes.

Les modes de consommation évoluent. Les consommateurs se tournent de plus en plus vers la restauration hors foyer, le snacking, et les produits transformés. Pour répondre à cette demande, les intégrateurs doivent proposer des produits compétitifs en termes de prix, et la concurrence des importations reste forte.

Les achats à domicile évoluent toutefois vers une demande plus différenciée, en lien avec la recherche de produits répondant à des attentes de proximité et de transparence sur les modes de production (alimentation, logement des animaux...).

Le solde déficitaire des échanges reste stable. Le recours accru aux importations est compensé par de nouveaux débouchés à l'export (vers Israël, l'Asie...) mais ce sont des marchés de niche, qui nécessitent une politique commerciale offensive.

### Les atouts régionaux permettent des gains de parts de marché

Malgré une demande en tendance baissière au plan national, les acteurs présents sur la région (intégrateurs et abatteurs) estiment que le volume de production peut se maintenir en Pays de la Loire.

En effet, la région bénéficie d'une bonne dynamique d'installation depuis plusieurs années, d'une qualité de travail reconnue au niveau des élevages et d'une moindre pression environnementale par rapport à la Bretagne voisine.

Les gains de part de marché observés sur la décennie passée sont donc susceptibles de se poursuivre.

### Les élevages s'adaptent progressivement aux enjeux climatiques et environnementaux

Dans un contexte où les attentes sociétales se maintiennent par rapport à leur niveau actuel, l'évolution des pratiques d'élevage se poursuit : meilleure gestion de l'eau, économies d'énergie, respect du bien-être animal, dé-médication...

Les intégrateurs sont vigilants sur l'accès au foncier pour sécuriser les plans d'épandage à l'installation. Les constructions neuves évoluent vers des bâtiments plus économes et multifonctionnels. La rénovation des anciens bâtiments, ainsi que les investissements de modernisation et d'automatisation se poursuivent.

Sur un plan technique, le poids moyen des veaux continue à augmenter, par suite d'une alimentation plus fibreuse et d'un allongement des durées d'élevage. Mais cette progression trouvera rapidement ses limites car elle conduit à une évolution de la couleur du produit qui s'éloigne des attentes du consommateur.

### **La production se maintient malgré une baisse de 14 % du nombre d'élevages.**

La pyramide des âges conduit au départ de 37 % des éleveurs à l'horizon 2030, auquel s'ajoutent 7 % de départs précoces (en prolongement des tendances passées). Face à ces départs, le renouvellement des éleveurs se maintient au bon niveau antérieur (taux de 73 %) car les intégrateurs ont la volonté de conserver les volumes produits sur la région.

Avec une vingtaine d'installations par an, le nombre d'élevages se réduit néanmoins de 14 %. Les installations se font sur des élevages de 400 places en moyenne, qui viennent remplacer des élevages de 350 places aujourd'hui. D'où une progression de 8 % des dimensions moyennes, plus marquée qu'au cours des dix années précédentes (+4 %).

Au final, la production régionale reste quasiment stable : -1 %, grâce à l'accroissement des dimensions d'élevage et à la progression des poids moyens.

Ce scénario montre que les atouts de la production régionale de veaux peuvent lui permettre de se maintenir demain, dans un contexte d'adaptation progressive des élevages aux attentes de la société et des consommateurs.

Champ des élevages de plus de 150 veaux	2020	Scénario tendanciel 2030	
Nombre d'élevages	365	315	-14 %
Chefs d'exploitations	627	553	-12 %
Production totale (têtes)	192 000	179 000	-7 %
Production totale (tonnes)	27 000	26 800	-1 %
Veaux produits/élevage/an	527	567	+8 %
Poids moyen (kg)	141	150	+6 %

Source : PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire –

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Comité de pilotage

## Autres scénarios : des enjeux forts en termes de volumes et d'emplois

Les différents scénarios sont d'abord présentés sous forme de tableaux comparatifs puis ils font l'objet d'une description qualitative. Une illustration graphique des résultats est également présentée en page suivante.

## Présentation comparée des différents scénarios à l'horizon 2030

Evolution de la demande selon les différents scénarios				
	Tendanciel	Co-construction éleveurs - citoyens	Rupture sociétale	Rupture économique
Eléments de contexte	Attentes sociétales stables	Dialogue apaisé sur les questions d'élevage	Remise en cause de l'élevage	Economie stagnante et phases de récession
Consommation	En baisse tendancielle ↓ Poids croissant de la RHD et du snacking	En baisse plus marquée (en RHD) ↓ Demande accrue de produits français et différenciés	Effondrement de la consommation ↓ Exigences fortes sur les pratiques d'élevage	Baisse intermédiaire ↓ Demande de produits basiques, à moindre coût
Solde des échanges	Stabilité ↔	Amélioration (baisse des importations) ↑	Repli (baisse des exportations) ↓	Repli (hausse des importations) ↓
Besoin de production 2030/20	-10%	-10 %	-20 % à - 25 %	-15%

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire – Comité de pilotage

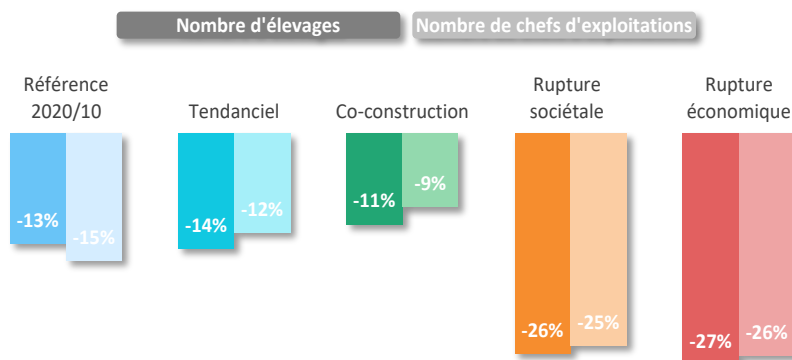
Evolution de l'offre ligérienne selon les différents scénarios						
		2020	2030			
			Tendanciel	Co-construction éleveurs - citoyens	Rupture sociétale	Rupture économique
Hypothèses	Taux de départ	42 %	44 %	43 %	45 %	47 %
	Taux de renouvellement	73 %	73 %	80 %	44 %	44 %
	Veaux produits/élevage/an	527	+8 %	+4 %	=	+11 %
	Poids moyen (kg)	141	150	141	141	150
Résultats	Installations annuelles	20	20	22	12	12
	Nombre d'élevages	365	-14 %	-11 %	-26 %	-27 %
	Production totale (têtes)	192 000	-7 %	-7 %	-26 %	-19 %
	Production totale (tonnes)	27 000	-1 %	-7 %	-26 %	-14 %

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire – Comité de pilotage



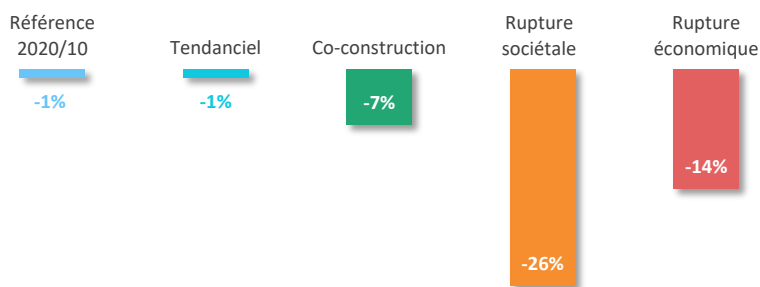
### Scénarios d'évolution 2030/20 du nombre d'élevages et d'actifs en veaux de boucherie en Pays de la Loire



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire - Comité de pilotage

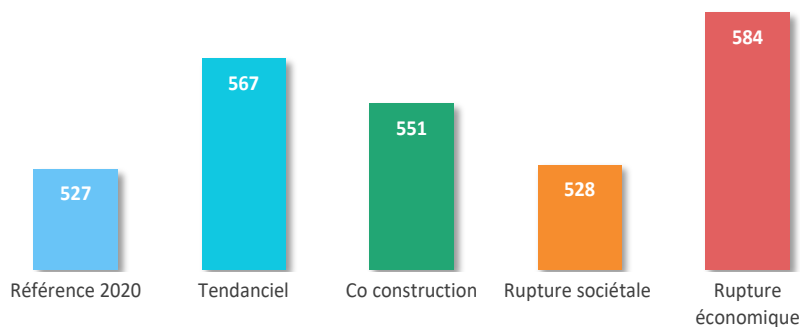
### Scénarios d'évolution 2030/20 de la production de veaux de boucherie en tonnes en Pays de la Loire



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire - Comité de pilotage

### Scénarios d'évolution 2030/20 du nombre de veaux produits par élevage par an en Pays de la Loire



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire - Comité de pilotage

## **Une part accrue d'origine française dans la consommation et un meilleur maintien des élevages**

Dans un contexte de croissance économique retrouvée, la volonté politique d'atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050 se traduit par un soutien financier accru des investissements nécessaires.

Les efforts des élevages pour relever les défis climatiques et environnementaux sont reconnus et appréciés par les consommateurs. Ces derniers se tournent plus fréquemment vers les produits français, d'où une baisse des importations.

Les produits différenciés gagnent du terrain : alimentation des veaux sans OGM, sans déforestation, attention accrue au bien-être animal, proximité, etc.

Ces attentes touchent aussi la restauration hors domicile. On y observe une réduction des importations au profit des produits français, mais cela génère un surcoût qui conduit à une baisse des volumes consommés.

La consommation de viande de veau diminue en volume, mais elle est plus souvent d'origine française, si bien que **le besoin de production évolue comme dans le scénario tendanciel : -10 % en dix ans.**

**L'attractivité et la rentabilité du métier s'améliorent.** En effet, la qualité du travail des éleveurs est mieux reconnue par les citoyens, et les prix payés aux producteurs sont plus élevés, avec toutefois des disparités maintenues entre les gammes.

Le taux de renouvellement dépasse son niveau moyen des dix dernières années pour atteindre 80 %. On voit arriver de nouveaux profils de candidats, plus tournés vers la transformation et les circuits courts. Ils s'installent sur des ateliers de plus petite dimension.

Les pratiques d'élevage évoluent plus rapidement que dans le scénario tendanciel : rénovations plus nombreuses des bâtiments, lien au sol renforcé, valorisation des effluents...

Sur un plan technique, l'essor des systèmes différenciés s'accompagne d'une progression moindre de la productivité et des dimensions d'élevages (exprimées en nombre de veaux produits par an): +4 % en dix ans.

Le poids moyen des veaux reste stable par rapport à 2020, en lien avec un retour vers une alimentation plus lactée dans les filières qui mettent en avant la qualité du produit et le bien-être animal (plus d'élevages sur paille, accès à l'extérieur).

**La baisse du nombre d'élevages est moindre** comparativement au scénario tendanciel (-11 %),

mais **la production se réduit de 7 % en tonnage** compte tenu de la part plus importante des petits ateliers et de l'évolution des modes de production.

## **Un net repli de la demande et de la production ligérienne par suite de la remise en cause de l'élevage**

Dans un contexte de croissance économique ralentie, la pression sociétale se renforce. L'élevage est pointé du doigt sur la question des GES, du bien-être animal, de la consommation d'eau...

L'incompréhension entre éleveurs et citoyens s'accroît, avec une accentuation des mouvements anti élevage.

Les protéines végétales sont mises à l'honneur dans les politiques nutritionnelles. Les exigences des acheteurs de viande se renforcent vis-à-vis des conditions d'élevage des animaux. Les modes de production intensifs et les gros ateliers sont remis en cause.

Toutes les productions de viandes souffrent. Le veau, qui est déjà une viande chère, devient un produit de luxe, réservé aux occasions festives. Le débouché du veau en RHD se restreint fortement.

Cette évolution touche également les consommateurs européens et les consommateurs aisés des pays émergents, ce qui pèse sur les exportations françaises.

**Le besoin de production nationale de veaux de boucherie recule très fortement (de l'ordre de 20 % à 25 %), ce qui génère d'importants mouvements de restructuration au sein de la filière.**

Les élevages sont soumis à des contraintes environnementales renforcées (objectifs ambitieux de réduction des émissions de GES, taxe carbone, étiquetage environnemental intégrant le transport des animaux, lien au sol, règles d'épandage..).

Les départs précoces sont plus nombreux. Le taux de renouvellement descend à 44 % (niveau moyen du renouvellement en viande bovine depuis dix ans) par suite de la baisse d'attractivité du métier.

L'accès au foncier (en propre) conditionne les installations, qui se font plus fréquemment sur des systèmes non spécialisés, associant productions animales et végétales.

Les modèles d'installation évoluent vers de plus petits ateliers, tournés vers des débouchés plus qualitatifs (boucheries traditionnelles et circuits courts). Les dimensions moyennes d'élevage, tout comme le poids des veaux produits restent stables par rapport à 2020.

**Le nombre d'élevages se réduit de 27 %, ce qui conduit à 270 élevages en 2030 (vs 365 en 2020).**

**La production régionale chute de 26 %** par suite du moindre renouvellement des actifs, qui s'accompagne d'une évolution des modes de production.

### **Une baisse moindre de la demande et de la production ligérienne comparativement au scénario de « rupture sociale »**

Dans un contexte d'économie mondiale stagnante, avec des phases de récession, la demande en protéines animales diminue et les consommateurs recherchent des produits plus basiques.

La grande distribution fait pression sur les prix pour s'adapter à la baisse du pouvoir d'achat de ses clients. En restauration collective, les objectifs d'approvisionnement en produits durables et de qualité sont mis à mal par les crises.

Les entreprises agroalimentaires s'adaptent en simplifiant leurs gammes, et cherchent à maîtriser les coûts. Les importations s'accroissent et la France est moins compétitive à l'export.

La recherche de produits à moindre coût pour le marché intérieur conduit à une augmentation du déficit des échanges, et à **une baisse du besoin de production nationale de l'ordre de 15 %**.

L'adaptation des élevages est ralentie par le manque de soutien financier, et les investissements restent limités.

Seules les exploitations les plus solides sont en capacité d'investir et de s'agrandir. Elles bénéficient du soutien de l'aval de la filière, intégrateurs et abatteurs, en recherche de produits standard à moindre coût, et désireux de sécuriser leur approvisionnement dans un contexte plus difficile.

La dimension moyenne des élevages progresse ainsi plus fortement que dans le scénario tendanciel : +11 % (contre +8 %). L'amélioration de la productivité du travail est recherchée par une automatisation accrue, et par la croissance du poids moyen des veaux (alimentation plus fibreuse et durée d'élevage plus longue). La segmentation de la production ne progresse pas.

L'attractivité de l'élevage de veaux de boucherie recule. Les départs précoces sont nombreux et le taux de renouvellement se situe au faible niveau observé en viande bovine sur les dix dernières années, soit 44 %.

**Le nombre d'élevages diminue de 27 %**, soit une évolution proche du scénario de rupture sociale.

**La production se replie de 14 % en tonnage**, la baisse des actifs et du nombre d'élevages étant en partie compensée par l'accroissement de la productivité du travail.

## Les principaux enseignements des scénarios

En mettant en évidence des écarts conséquents entre scénarios, en termes d'emplois et de volumes produits, cette étude permet de mieux situer les menaces et les opportunités pour les élevages et pour la filière ligérienne à l'horizon 2030.

Entre le scénario le plus négatif et le scénario le plus optimiste, l'enjeu est de :

- **90 installations sur dix ans**
- **et 6 500 tonnes de veaux produits, soit 25 % des volumes actuels.**

### Un réel potentiel de maintien de la production à l'horizon 2030

L'analyse comparée des différents scénarios montre que la filière veaux ligérienne est en mesure de maintenir son potentiel de production à l'horizon 2030 (scénario tendanciel), sous réserve de relever un certain nombre de défis :

- Réponse aux attentes sociétales,
- Dialogue avec les citoyens,
- Adaptation du produit aux différents profils de consommateurs, avec des attentes qualitatives et environnementales fortes de la part d'une frange de consommateurs, mais aussi un besoin de produits à prix raisonnable pour une majorité, notamment en restauration collective, débouché important pour le veau,
- et bien sûr, un engagement fort des acteurs de l'aval pour accompagner le renouvellement et l'adaptation des élevages.

### Se préparer aux scénarios les plus défavorables

**Le scénario de rupture sociétale**, avec une forte remise en cause de l'élevage, serait le plus impactant pour l'ensemble de la filière car la forte baisse de la demande et des volumes produits (-26 %) aurait des conséquences lourdes sur l'emploi et sur la valeur ajoutée dégagée par la filière. Amont et aval seraient soumis à des restructurations conséquentes.

**Le scénario de rupture économique** pèse tout autant que le précédent sur le renouvellement des actifs agricoles (nombre d'installations pratiquement divisé par deux), en raison de la pression sur les prix et de la forte restructuration des élevages. La filière serait toutefois susceptible de s'adapter en soutenant la modernisation et l'agrandissement des élevages les plus compétitifs.

**Le scénario de co-construction**, basé sur le **dialogue entre éleveurs et citoyens**, est le plus positif pour les emplois, mais il suppose un consentement des consommateurs à payer plus cher les produits qui répondent à leurs attentes, ainsi qu'un meilleur accompagnement des éleveurs dans leurs pratiques.

### Des conditions à réunir : prix à la production, dialogue avec les citoyens et accompagnement des élevages

Un certain nombre de facteurs paraissent donc déterminants pour aller vers un scénario favorable : le dialogue avec la société, l'adéquation des prix à la production avec les exigences croissantes des consommateurs, le soutien aux élevages pour répondre aux nouvelles attentes sociétales et environnementales et au besoin de compétitivité accrue.



Alors que les élevages de veaux de boucherie comptent 44 % de chefs d'exploitation susceptibles de quitter la production dans les dix ans à venir, la filière est confrontée à de nombreux enjeux pour rester attractive, rentable et bien acceptée par la société, et ainsi faire face aux besoins de renouvellement.

### **Améliorer et sécuriser le revenu des éleveurs :**

- Cela passe par le soutien des investissements en vue de renforcer la compétitivité des élevages et leur adaptation aux nouvelles attentes sociétales. Il y a notamment des besoins importants de rénovation des bâtiments (luminosité, type de sol, automatisation...)
- Il est également nécessaire de poursuivre les actions d'accompagnement technico économique.

### **Disposer d'une filière solide, avec :**

- Une bonne dynamique aval sur les territoires, en termes de volumes contractualisés et de prix.
- Des relations de qualité entre les différents maillons de la filière, sachant que la région bénéficie de la présence d'acteurs diversifiés en taille et en débouchés, qui croient en l'avenir de la production régionale.

**Répondre aux attentes sociétales** en mettant en œuvre des plans d'accompagnement financier et technique pour renforcer les actions engagées :

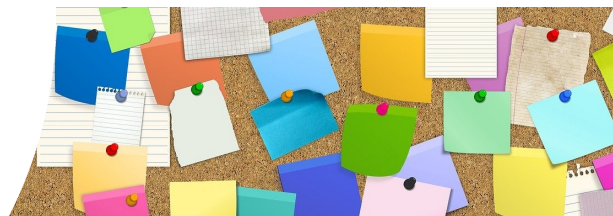
- vis-à-vis des enjeux climatiques, en particulier pour réduire les GES, améliorer la gestion de l'eau, de l'énergie, des effluents d'élevage
- et en matière de bien-être animal, d'environnement, et de segmentation de la production

**Communiquer avec les citoyens** pour faire connaître **les actions engagées par la filière**, en particulier au niveau environnemental et sociétal, et valoriser ces actions auprès des consommateurs français, ainsi que sur les marchés internationaux et européens

Et enfin, **poursuivre l'accompagnement à l'installation**, avec notamment des actions tournées vers :

- l'accueil de nouveaux profils de candidats,
- l'accompagnement de projets diversifiés...

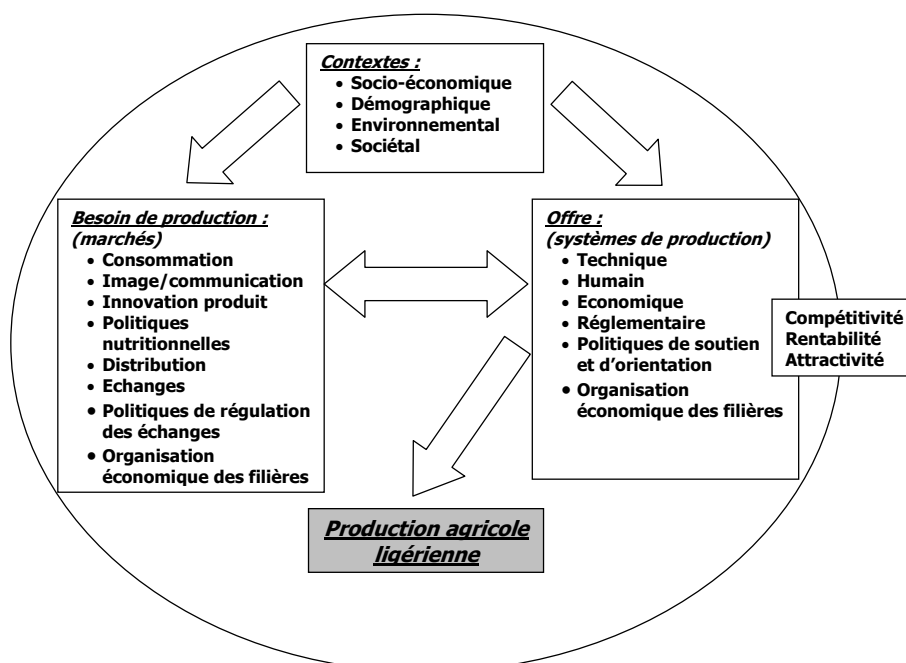
*Plus largement au niveau de la filière, d'autres enjeux ont été identifiés et font l'objet d'actions interprofessionnelles: dynamiser la consommation de veaux français (nouvelles cibles, nouveaux produits), renforcer la communication collective, accompagner le développement de l'export.*



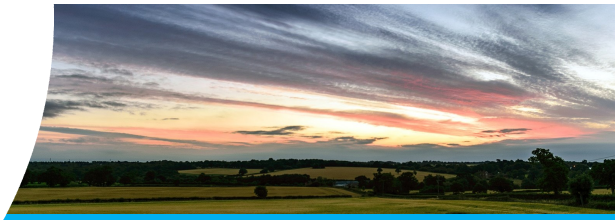
Cette étude a été réalisée en suivant la **méthodologie prospective** du CNAM. Celle-ci a été adaptée à la problématique étudiée par le Pôle Economie et Prospective de la Chambre d'agriculture Pays de la Loire, notamment pour quantifier les scénarios.

Ce travail a été conduit de septembre 2020 à mars 2021. Les différentes étapes de l'étude ont systématiquement combiné travail de back office (éléments apportés par les chargés d'études économiques) et concertation avec le comité de pilotage professionnel :

- analyse de la problématique, mise au point de la méthodologie et bibliographie,
- état des lieux de la filière et de son contexte,
- exploration des facteurs d'évolution des filières, détermination des facteurs clés et **représentation du système étudié** :



- constitution de la **base rétro prospective** : analyse des évolutions passées, des dynamiques actuelles et prospectives (hypothèses d'évolution contrastées) des facteurs clés identifiés : contexte, production et offre. Cette étape constitue le cœur de la prospective,
- construction de scénarios de contexte communs à toutes les filières,
- élaboration et quantification des **scénarios d'évolution du besoin de production**. Cette étape, **l'analyse morphologique**, consiste à combiner les différentes hypothèses d'évolution des facteurs clés identifiés (les scénarios doivent être contrastés mais vraisemblables). La quantification du besoin de production a été faite à dire d'expert,
- élaboration et quantification des **scénarios d'évolution de l'offre régionale** (même processus que pour le besoin de production). La quantification (volume de production, nombre d'exploitations et d'actifs) a été faite par modélisation de l'offre régionale. Pour chacun des scénarios contrastés, plusieurs variables ont été simulées :
  - les départs par l'âge et les départs précoces,
  - les installations de jeunes agriculteurs,
  - la dimension économique des exploitations,
  - la segmentation de la production.



### La croissance démographique

La croissance de la population mondiale est entrée dans une phase de ralentissement depuis les années 1960, qui devrait se poursuivre au cours des prochaines décennies. D'après les projections de l'INSEE, la population mondiale devrait progresser de près de 10 % entre 2019 et 2030 et atteindre 8,5 milliards d'habitants. Dans l'Union européenne, la population vieillit et les naissances ne remplacent pas les décès. On s'attend donc à un recul de 0,7 % d'ici 2030 : 442 millions d'habitants. En France, la population va continuer à progresser et devrait s'élever à 70 millions d'habitants en 2030, une hausse de 2,4 % par rapport à 2019. Ces prévisions pourraient être affectées par les incidences du changement climatique ou des pandémies.

La population mondiale sera plus âgée en 2030, 12 % auront plus de 65 ans contre 8 % aujourd'hui. En France, les plus de 65 ans sont en proportion plus importante : 20 % de la population en 2020 et 23,4 % d'après les projections 2030.

### La croissance de l'économie

Le taux de croissance de l'économie mondiale s'est élevé ces dernières années en moyenne à 3 %/an. Il était de 4,7 %/an pour les économies émergentes et de 1,7 % pour les pays développés. Cette progression aurait dû se poursuivre sur la prochaine décennie mais la pandémie de la Covid-19 a donné un coup d'arrêt à la croissance. La France a vu son PIB reculer de 8,2 % en 2020.

Dans les prochaines années, le rattrapage de l'activité économique sera plus ou moins rapide en fonction de l'évolution de la situation épidémique, des mesures de relance, de la situation financière des entreprises, de la consommation des ménages...

### Le marché de l'énergie

La consommation d'énergie est en hausse régulière. Le prix du pétrole est très volatile. Il dépend de la géopolitique, des accords de limitation de production de l'OPEP, du développement des énergies renouvelables.

Dans les prochaines années, la demande énergétique va poursuivre sa progression. La place des énergies renouvelables dépendra de la croissance de l'économie, des politiques publiques et des attentes sociétales.

### Le changement climatique et l'impact environnemental de l'élevage

Depuis les années 1980, **une hausse des températures est constatée**. On relève une progression des températures de 0,3 °C par décennie dans l'ouest de la France. Les vagues de froids sont moins nombreuses et moins intenses quand les pics de chaleur sont plus fréquents et plus sévères.

Autre constat, on observe une **évolution dans la répartition des précipitations sur une année** avec des déficits estivaux et des excès d'eau au printemps et à l'automne.

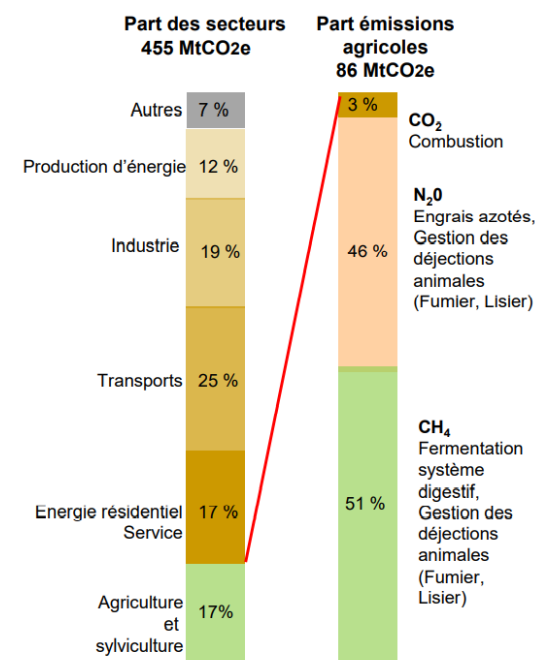
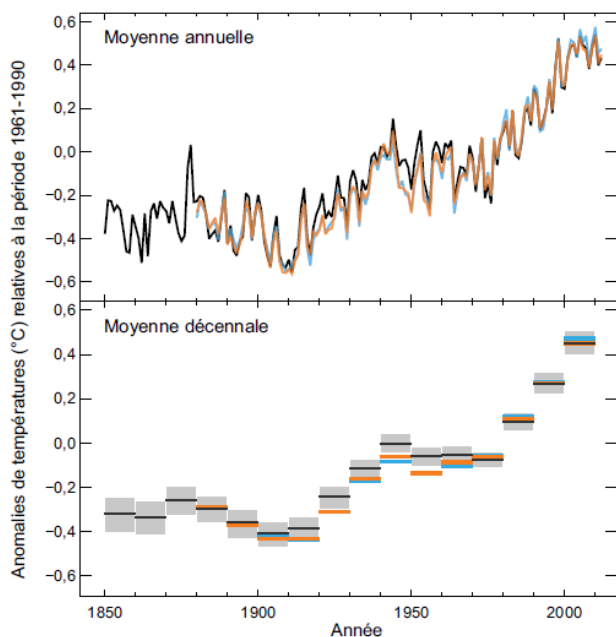
Egalement, on remarque plus d'évapotranspiration dans l'été avec pour conséquence moins d'eau disponible.

Afin d'atténuer les effets du changement climatique, il apparaît nécessaire d'influer sur les émissions de Gaz à effet de serre GES, qui participent au réchauffement climatique. Le transport contribue le plus aux



émissions de GES. L'agriculture concourt à 17 % des émissions. Les émissions de l'agriculture concernent peu le CO<sub>2</sub>, il s'agit surtout du protoxyde d'azote (N<sub>2</sub>O) à 51 % et du méthane (CH<sub>4</sub>) à 46 %.

### Anomalies observées de températures moyennes en surface, combinant les terres émergées et les océans, de 1850 à 2012



En France le secteur agricole représente 17 % des émissions de gaz à effet de serre exprimées en CO<sub>2</sub>e.

Source : Sylvain PELLERIN, INRAE

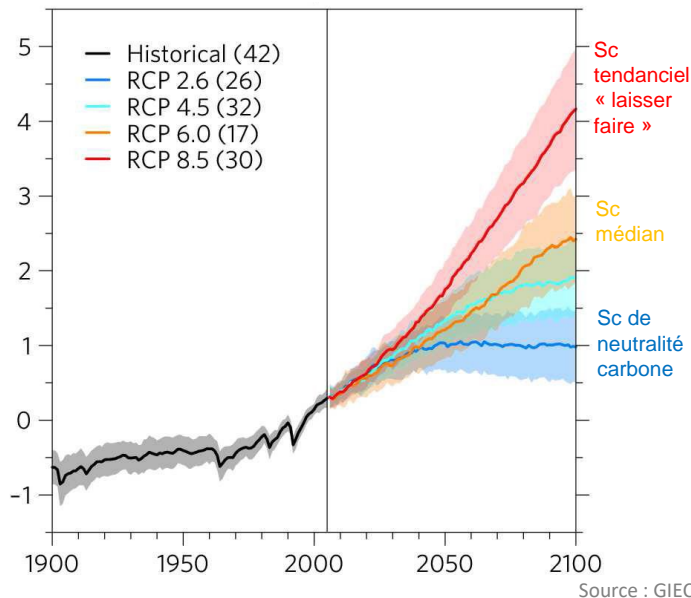
Le GIEC, Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, a réalisé des simulations qui montrent que si on ne fait rien, la hausse des températures va se poursuivre et s'accroître.

Les effets du changement climatique ont un impact déjà très marqué en agriculture : baisse de rendement lié au déficit hydrique, récoltes plus précoces...

L'objectif de la stratégie nationale bas carbone (SNBC) pour l'agriculture est de réduire les émissions de GES de 20 % entre 2015 et 2030 et de 46 % d'ici 2050. La Loi relative à l'énergie et au climat de 2019 vise la neutralité carbone d'ici 2050 c'est-à-dire zéro émission nette pour tous les GES.

D'ici 2030, le scénario climatique sera inchangé (inertie climatique). Mais les actions engagées pour le climat aujourd'hui auront un impact à partir de 2050.

### Evolution simulée de la température moyenne mondiale



**La gestion quantitative de l'eau devient une préoccupation majeure pour l'abreuvement des animaux.** Des zones à forte tension quantitative (zones « 7B3 ») sont définies dans le SDAGE. Les prélèvements d'eau dans le milieu y sont plafonnés l'été. Au-delà d'un certain niveau d'eau prélevé, l'agriculteur doit passer sur le réseau d'eau potable. Dans la révision du SDAGE 2022-27, davantage de zones seraient classées « 7B3 ». Et dans ces zones, les élevages subiraient les plafonnements estivaux de prélèvements d'eau dès le régime de déclaration installation classée (appliqué aujourd'hui à partir du régime de l'autorisation).

## Les attentes sociétales

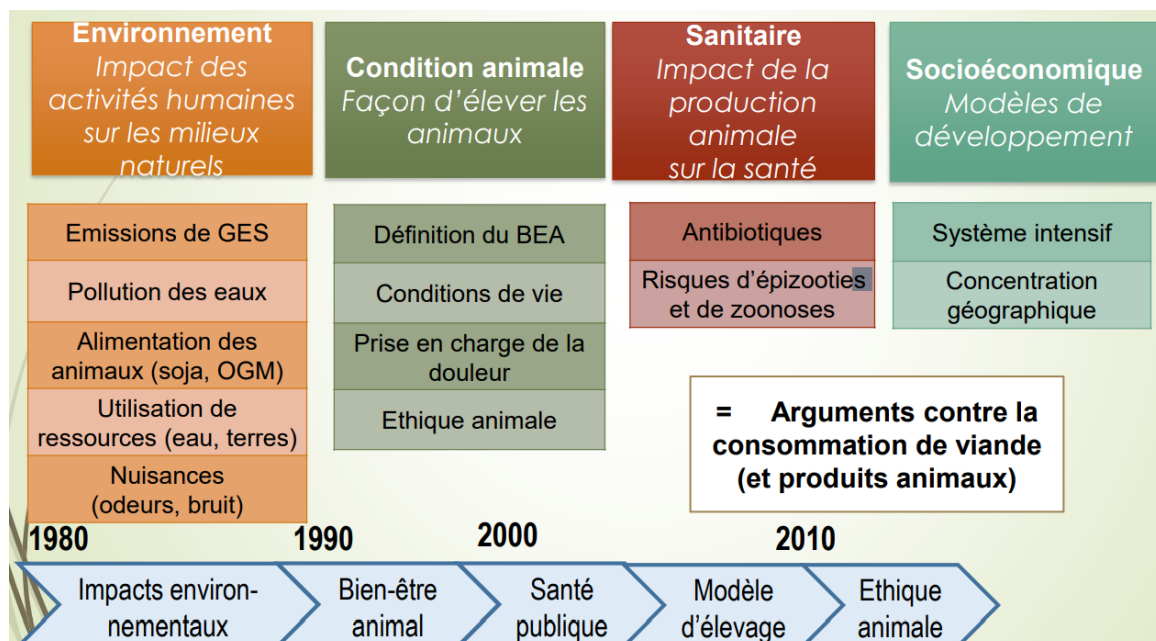
Les remises en cause de l'élevage par les citoyens sont de plus en plus récurrentes. Les productions animales concentrent des critiques sur leur impact environnemental, les risques sanitaires. Egalement, la sensibilité des citoyens au bien-être animal et aux conditions d'élevage est croissante.

Les travaux du GIS « Elevages Demain » et du projet ACCEPT (portés par l'IFIP) ont montré que les sujets de préoccupations concernant l'élevage se sont étoffés au fil du temps. Tout d'abord, dans les années 1980 apparaissent les préoccupations sur les impacts environnementaux de l'élevage, puis dans les années 1990 les questionnements sur le bien-être animal se sont ajoutés.

Dans les années 2000, les sujets de santé publique et de sécurité sanitaire apparaissent suite aux cas de « vache folle ». La remise en question du modèle de production perçu comme industriel se pose alors. Puis en 2010, l'éthique animale émerge et vient s'ajouter aux autres préoccupations.

Tous ces sujets influencent inévitablement les choix des pratiques des éleveurs. Des solutions techniques sont travaillées afin de répondre à ces enjeux sociétaux. Egalement, ces préoccupations conduisent les consommateurs à modifier leurs comportements alimentaires. L'intérêt croît pour les filières plein air ou l'agriculture biologique.

Evolution des controverses autour de l'élevage depuis 1980



Source : Projet ACCEPT





Avec la contribution financière  
du compte d'affectation spéciale  
«développement agricole et rural»



#### Contact Pôle Economie et Prospective de la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire

Pierre-Yves AMPROU	Tél. 02 41 18 60 60	Mail : pierre-yves.amprou@pl.chambagri.fr
Christine GOSCIANSKI	Tél. 02 41 18 60 57	Mail : christine.goscianski@pl.chambagri.fr
Clémentine LIBEER	Tél. 02 41 18 60 51	Mail : clementine.libeer@pl.chambagri.fr
Eliane MORET	Tél. 02 43 67 37 09	Mail : eliane.moret@pl.chambagri.fr
Nicolas ROUAULT	Tél. 02 41 18 60 36	Mail : nicolas.rouault@pl.chambagri.fr